

CENTRE DE LOISIRS 5-12 ANS : ÉTÉ 2021



LES CHOIX PÉDAGOGIQUES

L'apprentissage de la vie en collectivité

L'autonomie

L'épanouissement de l'enfant et le respect du rythme de chacun

L'esprit de découverte

L'implication des familles

LE CENTRE DE LOISIRS

Présentation

Il est situé au Clos des Capucins, dans un environnement de verdure (parc, forêt, jardin) idéal pour les jeux de plein air, les cabanes... Les locaux sont spacieux, bien équipés et spécialement aménagés pour les enfants.

Les enfants sont répartis par groupes d'âge de la façon suivante :

- Ouisitis nés en 2015
- Loustics nés en 2014
- Bambins & Toupidecks nés entre 2013 et 2012
- Gavroches & Nomades nés entre 2011 et 2009

Ils sont encadrés par des animateurs·trices ayant le BAFA, ou en cours de formation (*brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur*) qui seront leurs référent.e.s durant la semaine. L'équipe de direction travaille sur place pour accompagner et coordonner la vie du centre.

L'accueil et l'intégration d'enfant en situation de handicap est possible au sein du centre de loisirs.

Une rencontre et un suivi avec les familles est pour cela nécessaire.

Les activités

Cuisine, activités créatives, sportives, bricolage, expériences scientifiques, jeux de société, grands jeux... Dans la journée, deux temps d'activités sont proposés. Le matin, les enfants ont le choix entre différentes propositions. L'après-midi nous favorisons les jeux collectifs en plein air. Dans tous les cas, l'enfant n'est pas obligé de participer aux animations. Il peut décider de se reposer, ou de faire une activité autonome.

Les sorties

L'été, elles sont orientées sur des activités de plein air, de baignades, de visites, de spectacles à maximum 1 heure de route du centre de loisirs. Nous essayons de proposer des activités rafraîchissantes ! Aucune sortie n'est prévue le lundi.

Le matériel

Nous vous invitons à remettre à votre enfant : une casquette, deux masques "grand public filtration supérieur à 90%" (obligatoire pour les plus de 6 ans), une gourde, une paire de baskets. Les autres effets personnels tel que les jouets, cartes Pokémon ou téléphones ne sont pas admis au centre. Nous vous conseillons également de noter les vêtements de votre enfant.

Les repas et goûters

Les repas sont préparés par « Mille et un repas ». Ils comprennent : entrée, plat, fromage ou laitage, dessert et pain. Ce fournisseur s'engage à cuisiner à base de produits frais de saison, à travailler avec des fournisseurs de proximité et nous garantir la traçabilité des produits, à utiliser des matières premières garanties sans OGM. Un repas végétarien est prévu par période. Une collation est servie aux enfants en fin d'après-midi. Les menus sont disponibles sur le programme d'activités ou sur notre site internet.

**Nous vous remercions de renseigner les allergies alimentaires de votre enfant sur la fiche sanitaire et de prévoir le repas de votre enfant en cas d'allergie reconnue par un allergologue.*

Accueil du matin et du soir & navette

<u>Accueil</u>	Matin	Soir
Ecole mi-Plaine	8h00 à 9h00	17h45 à 18h00
Béalières	8h30 à 8h40	17h30 à 17h40

Les enfants sont sous notre responsabilité dès leur arrivée et jusqu'à leur départ : de l'école mi- plaine (12bis Rue des Aiguinards), ou de la montée à la descente du bus pour l'arrêt des Béalières (12 avenue du Granier, le zebra jaune en face des archives municipales).

L'accueil se termine à 18H00, les enfants peuvent rentrer seuls ou avec des représentants, uniquement sur présentation d'une autorisation dûment remplie et signée par le(s) responsable(s) légaux de l'enfant.

En cas de retard, nous vous invitons à nous prévenir au **06 69 49 00 90**.

Modalités d'inscription ou d'annulation

Toute inscription complémentaire ou modification doit se faire, soit au secrétariat, soit par internet sur notre site. Ne faites jamais d'inscriptions en réponse à un mailing ou sur toute autre adresse.

Pour les annulations dans tous les cas, l'adhésion reste acquise à l'association.

En cas de force majeure attestée (justifié par un certificat médical) :

- Toute annulation, jusqu'à 12 jours avant le lundi de la semaine de présence de l'enfant au centre de loisirs ne donne pas lieu à retenue.
- Moins de 12 jours : 10% des journées annulées reste dû
- Non présentation de l'enfant : 60% des journées reste dû.

Mesures sanitaires exceptionnelles

L'ensemble du personnel et les enfants doivent porter un masque à l'intérieur et à l'extérieur du centre de loisirs.

Les responsables légaux ne sont pas admis sur les lieux d'activités des mineurs. Nous assurons donc l'accueil et le départ des enfants en extérieur dès que possible.

Afin de respecter les consignes sanitaires les enfants sont accompagnés toute la journée dans l'application gestes barrières. Nous constituons des groupes fixe pour la semaine qui ne se mélangeront pas.

Nous invitons les familles à prendre la température des enfants avant de les emmener au centre de loisirs et à nous déclarer la survenue d'un cas confirmés pour un mineur qui aurait fréquenté le centre de loisirs.

Photographie et droit à l'image

Merci aux participants du centre de loisirs qui acceptent d'être photographiés et de voir, à l'occasion, leur image dans nos publications. Dans le cas contraire, veuillez-nous le signaler lors de votre inscription ou au 1^{er} jour de centre de loisirs.

Actualités du centre de loisirs et d'Horizons

Chaque vendredi nous mettons à jours la page du centre de loisirs sur notre site internet afin de vous communiquer le programme d'activité prévisionnel et les menus de la semaine à venir.

Vous trouverez également des informations sur les animations de l'été comme celles de la ludothèque, des sorties familles, du cinéma en plein air...

Rendez-vous donc sur notre site : www.horizons-meylan.com